



La littérature,  
un moyen de  
comprendre la  
transformation  
spatio-temporelle  
de la frontière  
par les flux  
migratoire.  
L'exemple de la  
frontière franco-  
italienne.

Literature as a means of  
understanding the spatio-  
temporal transformation of  
borders through migratory  
flows. The example of the  
French-Italian border.

**Résumé :** À partir de trois genres littéraires différents traitant la question des flux migratoires dans le Briançonnais et dans les villes d'accueil comme Grenoble, l'article cherche à montrer comment une frontière interne à l'Union européenne et à l'espace Schengen est devenue un passage critique pour les migrants. La militarisation de la frontière a transformé celle-ci en danger objectif. Les autrices nous montrent à la fois les difficultés, mais aussi les élans de solidarité qui se sont mis en place depuis 2015 par les rencontres, par une proximité nouvelle entre habitants et migrants. Les œuvres permettent de découvrir la multitude de frontières que les migrants traversent, dont celle de l'indifférence et de l'invisibilisation sociale. L'utilisation de la littérature permet

d'aborder le territoire avec une sensibilité et des témoignages liés à la confiance que les autrices ont su créer avec des migrants.

**Mots-clés :** littérature, migrant, frontière, militarisation, solidarité

**Abstract:** Based on three different literary genres dealing with the issue of migratory flows in the Briançonnais and in host towns such as Grenoble, the article seeks to show how a border within the European Union and the Schengen area has become a critical passage for migrants. The militarisation of the border has turned it into an objective danger. The authors show us both the difficulties and the surges of solidarity that have developed since 2015

*through encounters and a new closeness between residents and migrants. The works reveal the multitude of borders that migrants cross, including that of indifference and social invisibility. The use of literature allows us to approach the area with a sensitivity and testimonies linked to*

*the trust that the authors have been able to create with migrants.*

**Keywords:** *literature, migrant, border, militarization, solidarity*

---

La question migratoire aux portes de l'espace Schengen et à l'intérieur de l'espace Schengen est consubstantielle à la mise en place depuis 1995 de cet espace unique au monde. Le principe général est la libre circulation des personnes entre les États membres, avec un renforcement des contrôles et de la surveillance aux frontières extérieures. Les règles Schengen permettent des fermetures temporaires des frontières internes en cas de situation de crise, et rien n'empêche les gouvernements de mettre en place des moyens de surveillances et de contrôles mobiles et aléatoires pour maîtriser les flux considérés comme indésirables. Au contraire, cette mobilité du contrôle fait partie des règles instituées.

L'article s'intéresse particulièrement à la dyade franco-italienne et plus particulièrement au secteur frontalier entre le Val de Susse italien et le Briançonnais comprenant la vallée de la Névache. L'étude des flux migratoires concerne les migrants « *clandestins* » à travers trois productions littéraires différentes et pourtant très complémentaires : un carnet de bord avec de très nombreux témoignages, une bande dessinée et un roman. Les flux migratoires se font très majoritairement avec un passeport, un visa, et le plus souvent l'avion comme mode de déplacement. Ce schéma du déplacement légal est refusé à des individus en danger de mort dans leur propre pays d'origine, menacé par des pouvoirs totalitaires, des situations de guerre ou encore des situations d'extrêmes précarités. Avoir un visa Schengen n'est pas un droit, mais un document de plus en plus difficile à obtenir. La conséquence est la multiplication de choix individuels pour

tenter d'entrer en Europe, quitte à prendre des risques mortels. L'Europe représente un havre de paix et de possibilité de travail. Migrants sans papiers, migrants illégaux, migrants non désirés, derrière ces qualificatifs, ce sont des êtres humains à la recherche d'une vie digne. Dans l'article, nous choisissons de parler simplement de migrants.

Les trois œuvres littéraires nous permettent de nous interroger sur les conditions de passage des frontières pour les migrants et la question de l'accueil en France. Cela nous permet de nous interroger, en tant que chercheur en sciences sociales, sur la dimension qualitative de témoignages approfondis de migrants et d'accueillants recueils par les autrices et exprimés par des supports littéraires différents.

Parallèlement, les définitions de la frontière sont interrogées. Elle est pour certains un simple trait sur une carte sans aucune contrainte de passage, elle peut même être totalement ignorée par les skieurs de l'espace transfrontaliers Via Lactea qui sont des transfrontaliers visibilisés par la communication touristique, tandis qu'elle est un obstacle presque insurmontable pour une minorité cachée. Rappelons que la visibilisation pour les touristes, s'opposant à l'invisibilisation des migrants, est magistralement présentée dans la thèse de Sarah Bachellerie (2024). La question de la proximité est aussi interrogée, proximité des populations locales avec les migrants, proximité des réseaux d'entraide franco-italiens, proximités des forces de l'ordre pour permettre une répression au cœur d'un espace d'États démocratiques.

## 1. Trois œuvres qui parlent du franchissement de la frontière

L'ordre de présentation n'a aucune importance pour la réflexion générale. Le premier livre, *Trouver refuge*, Histoires vécues par-delà les frontières, a été coordonné par Stéphanie Besson accompagnatrice moyenne montagne dans le Briançonnais. Elle est cofondatrice du mouvement « Tous Migrants » créé en 2015. Édité chez Glénat à Grenoble, l'ouvrage est un récit chronologique de 2015 à 2020, forme de carnet de bord de l'autrice, elle participe à des maraudes en montagnes pour aider les migrants en difficulté, elle participe à l'accueil et à l'accompagnement. Dans le corps du carnet, il y a des insertions de nombreux témoignages de migrants et de bénévoles. Au fil des pages, nous y trouvons des données précises sur les lieux, les démarches engagées d'aides et de suivis administratifs. Le ressenti, tant de l'autrice, des bénévoles aidants et des migrants est le cœur de l'ouvrage.

Le deuxième ouvrage utilisé est *Personne ici ne sait qui je suis* de Coline Picaud,

professeur de français pour des étrangers adultes dans une des Maison des Habitants (MdH) de Grenoble. Elle exerce dans le cadre d'Ateliers sociolinguistiques avec des étrangers désireux de maîtriser la langue française, des migrants en situations légales, parfois en cours de naturalisation, et des migrants sans papiers. C'est une bande dessinée qui raconte un peu plus d'une année et demie d'accueil à la Maison des Habitants. Certaines parties relatent la vie de la Maison avec l'accueil des apprenants, les cours, les rencontres organisées, les événements collectifs et les sorties hors du lieu. D'autres parties sont des comptes-rendus d'entretiens d'étrangers accueillis à la MdH : Sutha la Sri-Lankaise, Zabihullah l'Afghan, Meri la Brésilienne, Abdelrahman le Somalien, Rahel l'Éthiopienne, Mah la Syrienne, Golindya l'Érythréen... À noter que Coline Picaud raconte sa propre expérience et est à l'origine des entretiens. Les histoires de migrants qu'elle raconte correspondent aux recueils de ses données collectées patiemment, dans la confiance et le respect. Elle est à la fois l'autrice et la dessinatrice. Certaines planches sont reproduites dans l'article

### *Document 1. Premières de couvertures des trois œuvres littéraires sélectionnées.*



avec l'autorisation de la maison d'édition, Le monde à l'envers, et l'autrice.

Le troisième ouvrage sélectionné est rédigé par Mathilde Gal, romancière engagée. Elle a travaillé avec le collectif *Tcholeiy* (oiseaux en Pular) qui est composé de migrants et de soignants. Le roman se passe principalement à Grenoble avec deux personnages centraux. D'une part Idrissa de Guinée, qui est la synthèse de plusieurs témoignages de migrants collectés par l'autrice. Elle utilise la première personne du singulier, le Je lorsqu'Idrissa parle. D'autre part, Sarah, la médecin du centre de dépistage, synthèse de deux témoignages de médecins. Mathilde Gal utilise la troisième personne du singulier, Elle, lorsque qu'elle la fait intervenir. Il y a de très nombreux autres personnages. Une rencontre avec l'autrice a permis de préciser ses sources d'inspiration.

Des productions littéraires sur la question migratoire, il y en a beaucoup. Les critères de sélection ont été les suivants. Trois genres littéraires différents et complémentaires inspirés par des témoignages directs à la fois de migrants et de personnes qui ont cherché à atténuer les souffrances dues à la précarité des voyages et des accueils. Deux des livres sont édités par une toute petite maison d'édition, Le monde à l'envers à Grenoble, animé par des bénévoles militants. L'éditeur Glénat, est une maison d'édition ancienne de Grenoble qui a beaucoup publié sur la montagne et ses pratiques. Il est intéressant de constater que la question des flux migratoires à travers les montagnes a été intégrée dans la politique éditoriale, car cette question est devenue une question collective des montagnards qui subissent ou deviennent actifs face aux nombreuses situations d'urgence. Il est question de dignité humaine.

Les trois ouvrages ont en commun le passage des frontières, l'accueil dans les villes françaises ; d'abord Briançon et Grenoble, mais aussi Marseille, Gap, et d'autres villes plus éloignés. Même si nous allons parler de la frontière au

pluriel, il est d'abord question de la dyade franco-italienne. Par frontière, nous entendons à la fois la dyade (Foucher, 1988), ligne frontière, entre l'Italie et la frontière matérialisée par des bornes et représentée par un trait sur les cartes et les GPS, et aussi les espaces limitrophes impactés tant par ce qu'oppose la frontière comme la langue, comme ce qui rapproche comme les flux et les projets transfrontaliers. Les politiques publiques participent à la concomitance de dispositifs de dévaluation et de renforcement des fonctions de la frontière (Andreas, Biersteker, 2003 ; Van Houtum and alii, 2005 ; Amilhat-Szary, 2015). La vie quotidienne à la frontière et les échanges transfrontaliers participent à l'ouverture de la frontière. Politiques publiques et vie quotidienne participent aux dynamiques de debordering et de rebordering (Biersteker, 2003).

Le rebordering est sur cette frontière matérialisé par un renforcement des contrôles aux passages possibles pour les migrants, cette refrontiérisation prend la forme d'une véritable militarisation (Giliberti, 2018) des pieds de col (Sutton, 2013), des cols et des pentes qui y mènent. La partie sud de la dyade, de Menton à la vallée de la Roya est totalement contrôlé par les forces de l'ordre françaises. Le triptyque rappelé par Del Biaggi et Giannetto (2020) des processus de bordering (faire la frontière), ordering (faire l'ordre) et othering (créer l'altérité) proposé par Van Houtum et Van Naerssen (2002) permet de comprendre le cadre de la militarisation où l'environnement du lieu et le temps sont utilisés comme outils de répression. La montagne est transformée en danger en obligeant les migrants à quitter les routes et pistes qu'utilisent les usagers de la montagne ; la mise en danger est trop souvent provoquée.

Le poste-frontière de Menton n'a plus rien à voir avec l'objectif de l'espace Schengen, la surveillance se fait 24h/24, du debordering imaginé par les responsables des États européens à l'origine de Schengen dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, nous assistons à un rebordering, conjugué

à l'ordering, structuré par des hommes armés et des moyens de surveillance digne d'un front militaire. La politique française est de contrôler pour filtrer. D'un côté les individus qui ont une nationalité de l'espace Schengen et ceux qui ont un visa Schengen, tous autorisés à circuler librement. De l'autre les migrants clandestins sans visa qui sont empêchés de passer, refouler ou arrêter comme des criminels ; l'objectif est qu'ils restent en Italie. Le village Libre est devenu célèbre avec le documentaire du même nom réalisé par Michel Tosca en 2018. L'action de Cédric Hérou, agriculteur et héros de l'accueil des migrants, est mise en valeur[1]. Ce qu'il faut en retenir, c'est que le passage dans ce secteur montagnard est devenu très difficile, même par les cols escarpés. Les contraintes du relief, et surtout des réseaux font que le passage plus au nord concerne le val de Susa avec la gare de Bardonecchia, relié à Turin versant italien et le Briançonnais. C'est l'espace où les migrants que nous retrouvons dans les trois ouvrages sont passés. Ne pas oublier que plus au nord, les reliefs de hautes montagnes constituent une véritable barrière naturelle. Les passages sont toujours possibles, pour preuve, l'association Arve Réfugiés en Haute-Savoie a pris en charge plus de 600 migrants de 2015 à 2023.

## 2 . Les frontières entre États, des passages à haut risque

### 2.1. La frontière franco-italienne, cœur de l'espace Schengen vs passage à haut risque pour les migrants

Entre le val de Susa et le Briançonnais, deux passages sont possibles. D'une part le col entre Clavières (I) et Montgenèvre (F) avec une route passante depuis Oulx au-dessus de Bardonecchia, ouverte toute l'année et très surveillée, imposant des passages pour les migrants sur des versants abrupts et non aménagés. D'autre part un passage par la vallée Étroite dont l'aval est italien et l'amont français, mais la vallée est en cul-de-sac qui nécessite le franchissement du mauvais Pas et du col de l'échelle, route fermée en hiver.

Le relief et les réseaux de transports entraînent les migrants dans de véritables entonnoirs qui facilitent la surveillance policière et la militarisation des moyens, mettant objectivement les migrants en danger notamment en hiver. L'ensemble des témoignages dans *Trouver refuge* (Besson) se passe dans cet espace transfrontalier. Voici un extrait qui souligne le paradoxe du passage d'un secteur de montagne particulièrement prisé des randonneurs :

*Après le désert, il y eu la mer. Après la mer, il y a eu l'Italie. Après l'Italie, il y a la France. Entre les deux, la montagne, belle et cruelle. Et l'issue d'une traversée qui peut devenir tragique. Ils ont tenté de passer à plusieurs reprises parfois. Ils ont échappé à l'amputation, à la mort par épuisement, par hypothermie. Et de l'autre côté, ils ont trouvé une main tendue, un sourire, une ville accueillante et désintéressée. Ceux qui ont franchi l'obstacle, gravi la montagne, réussi cette traversée sont bien des rescapés, des naufragés de la montagne. (Besson, p. 105)*

Cet extrait nous permet de percevoir les difficultés rencontrées par les migrants une fois qu'ils sont à l'intérieur de l'espace Schengen, notamment en Italie qui n'a pas particulièrement développé de structure d'accueil et d'accompagnement d'intégration. Les migrants « utiles » trouvent un emploi précaire dans l'agriculture, dans les services à la personne ou l'industrie, mais la majorité cherche à aller plus au nord, vers la France, l'Allemagne et le Benelux, voire le Royaume-Uni lorsqu'ils ont les réseaux pour les accueillir. Une autre frontière à franchir. La frontière franco-italienne, espace montagnard théoriquement ouvert, est désormais un espace de franchissement à haut risque. Pour comprendre l'idée de ville accueillante, qui fait référence à Briançon, il faut rappeler l'initiative de l'Association Refuges Solidaires dont le mot d'ordre est l'« *accueil inconditionnel des personnes exilées* ».



Elle est à l'origine d'un refuge (Document 2) dans le Briançonnais qui a accueilli de 2017 à 2023 près de 25.000 personnes avec des salariés et des bénévoles pour gérer les 60 lits et les 300 repas servis chaque soir. L'association fait aussi partie du mouvement « *Tous migrants* ».

*C'est le soir. Tu es arrivé à Oulx en début d'après-midi. Tu disais « rien ne peut me faire peur, j'ai survécu à l'océan, même la mer Méditerranée n'a pas voulu de moi ». Ton téléphone indique quinze kilomètres entre Clavières et Briançon, quinze kilomètres à pied, presque rien.*

*On t'a dit que c'était la brousse, qu'il faisait froid, qu'il ne fallait pas passer par la route à cause de la police...*  
(Gal, p. 49)

Pour rappel, c'est un extrait de roman. Nous comprenons que le passage de la frontière franco-italienne s'inscrit dans une suite de passages et d'épreuves. Celle-ci, sur le plan métrique, ne semble pas, en apparence, un grand défi. Les informations collectées prouvent que la distance n'est pas importante, et que le danger est peut-être cette « *brousse* » inconnue, mais surtout la présence de la police. Même si la police représente la violence légitime de l'État (Harvey, 2005, p. 93), son rôle est de protéger les citoyens. Or, les publications nous présentent cette dernière comme

une menace potentiellement létale, confirmée par la thèse de Sarah Bachellerie (2024).

La citation suivante est un témoignage d'un fait réel qui a mal tourné, pour fuir le danger de la police, deux jeunes ont pris des risques qui les mènent dans les hôpitaux français.

*La police était cachée dans le tunnel amont du col de l'Échelle, ils ont soudain allumé leur lampe torche et ont crié « Police ! ». A. et B. ont fait demi-tour en courant, mais ils faisaient nuit noire. Paniqués, ils ont foncé droit devant eux et sont tombés dans le ravin à l'aplomb du virage qui suit la route, entre les deux tunnels. Puis ils se sont réveillés sur un lit d'hôpital. B. le lendemain, à Briançon ; A., après plusieurs semaines de coma, à Grenoble. (Besson, p. 237)*

Il faut resituer l'évènement relaté par Stéphanie Besson. Cela a lieu au printemps 2018 au moment où l'association Génération Identitaire a été très active dans le Briançonnais pour demander plus de surveillance et de répression pour les migrants. Ils ont aidé les forces de l'ordre qui elles-mêmes ont joué un rôle ambigu avec cette association. Les actions mettant en danger les migrants se sont accentuées.

La pratique de la chasse à l'homme, déjà présente sur le sud de la dyade, s'est banalisée. Pour information, cette association a été dissoute par décision ministérielle en mars 2021 car elle prônait une « *idéologie incitant à la haine, à la violence ou à la discrimination des individus à raison de leur origine, de leur race ou de leur religion* » (Décret du 3 mars 2021 portant dissolution d'une association). Certains membres ont été condamnés pénalement. Du côté des forces de l'ordre, les personnels n'ont pas été inquiétés. Ce sont plutôt les citoyens organisant un accueil, pourtant précaire, qui ont été poursuivis par la justice. Nous en reparlerons.

## **2.2. Les franchissements des frontières précédentes : elles ne sont pas évoquées de la même manière dans les trois ouvrages.**

La citation de Mathilde Gal (p. 49) nous a montré que les autres frontières franchies sont dans son roman évoqué sans être le cœur du sujet. Elle relate des images de la traversée de la Méditerranée sous la forme de cauchemars. Seul le passage de la frontière franco-italienne est explicitement raconté. Pour autant, utiliser les cauchemars avec des morceaux d'informations souligne particulièrement bien les drames vécus par les rescapés de ces traversées. L'évocation de l'ami qui se noie à côté de l'embarcation, de la mère tenant son enfant dans ses bras sans savoir nager, suffit à exprimer l'horreur vécue et les traumatismes psychologiques de ceux qui ont réussi la traversée. Les images diffusées dans les médias corroborent cette réalité de migrants hagards arrivant sur les côtes européennes, marquées par des épreuves qu'ils n'exprimeront que rarement.

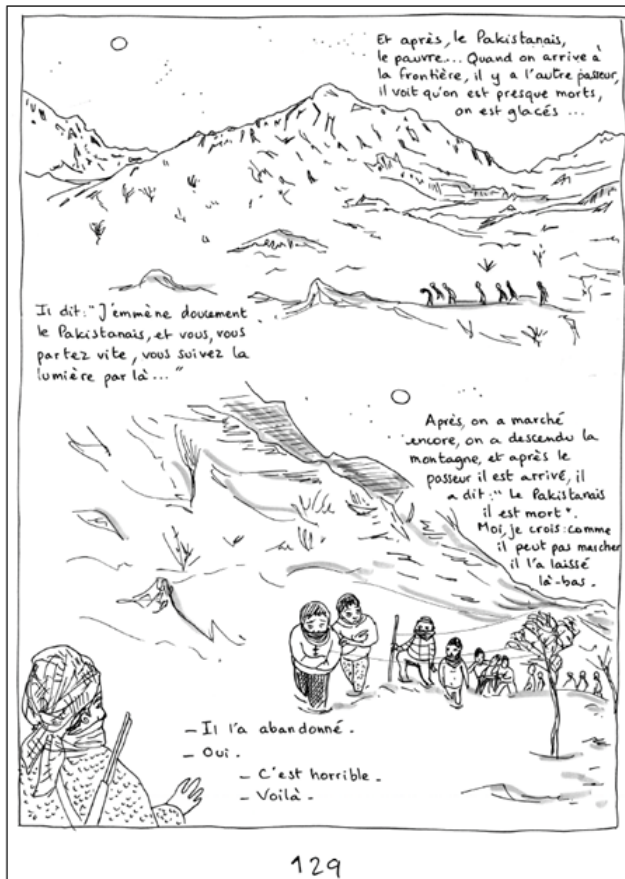
Dans le carnet de bord et de témoignages de Stéphanie Besson, le sujet central est le Briançonnais même si les expériences vont aussi vers Gap et Marseille, au gré des dossiers administratifs des bénéficiaires. Les frontières franchies par les migrants pour arriver au pied des Alpes sont simplement évoquées, les expériences traversières ne sont jamais

décrites au-delà des cols et versants du secteur.

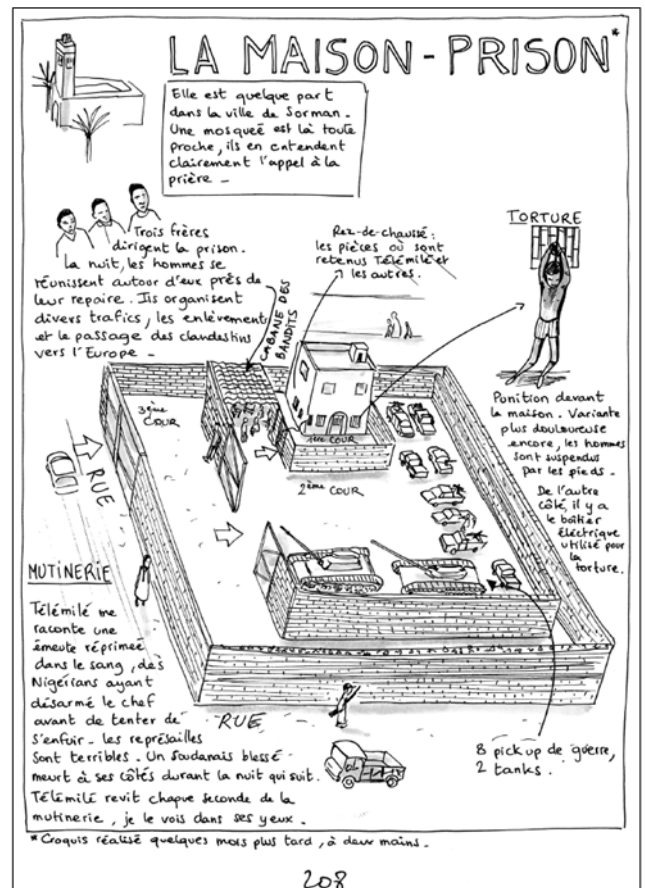
Par contre, dans la bande dessinée de Coline Picaud, les entretiens ont permis de reconstruire les parcours migratoires avec de détails précis, les traversés de frontières sont explicitement évoqués. L'objectif ici n'est pas dans faire une liste. La planche sélectionnée (p. 129) correspond au passage de la frontière entre l'Iran et la Turquie par des Afghans et un Pakistanais (Document 3).

Les personnes clés des franchissements sont les passeurs. Derrière cette scène où le migrant pakistanais est semblait-il abandonné, peut-être assassiné, nous retrouvons la question des moyens mis en œuvre pour migrer sans papier. Les passeurs sont incontournables. Le témoignage de Zabihulla est traité en trois parties : quitter l'Afghanistan, la traversée de l'Iran puis celle de la Turquie. La planche concerne la Turquie. Toutefois, l'ensemble du trajet migratoire est pris en charge par des passeurs. Le groupe est ballotté d'un passeur à l'autre, malmené et maltraité. Leurs économies fondent au rythme des changements de passeurs. La peur, la faim, la douleur sont compensées par l'espoir d'un monde meilleur. Le prix semble démesuré, cela permet aussi de comprendre la puissance de la décision de quitter le pays d'origine. Face aux risques de morts dans le pays, Zabihulla est prêt à endurer l'inacceptable.

Coline Picaud a retranscrit les témoignages de ces apprenants, témoignages recueillis sur plusieurs mois. Au moment de la production graphique, chacun a pu corriger, apporter de nouveaux détails et valider. Sur le plan méthodologique, cette approche par entretiens successifs pour approfondir les propos, puis de faire participer les témoins à la phase finale de production est particulièrement intéressante. C'est véritablement une approche méthodologique de recherche. Mathilde Gal a suivi le même schéma, mais de manière plus générale en faisant relire son roman par le collectif Tcholey.



**Document 3**  
**La frontière Iran-Turquie**  
**Extrait de**  
**Personne ici ne sait qui je suis**  
© Coline Picaud, 2020



**Document 4**  
**L'enfermement, une frontière dans le parcours migratoire**  
**Extrait de**  
**Personne ici ne sait qui je suis**  
© Coline Picaud, 2020

### 3 . Les frontières d'États ne sont pas les seules à franchir

#### 3.1. L'horreur des frontières liées à l'enfermement

La question des passeurs est posée de manière encore plus cruelle avec les lieux d'enfermement qui ponctuent les temps de déplacements.

Ces deux autrices ont rassemblé suffisamment d'informations pour parler des prisons clandestines de la Libye où mises en esclavage, maltraitements et tortures sont des passages trop fréquents pour les migrants venus du sud.

*En Libye, j'étais dans une pièce, avec les autres du Niger, de Côte d'Ivoire, que des africains comme moi. Ils venaient, on ne comprenait pas leur langue. On ne savait jamais qui ils allaient choisir, ils ouvraient la porte et désignaient avec leur matraque. Si c'était toi, tu n'avais pas le choix, tu devais y aller. Les femmes, les hommes par derrière aussi...*

*Ils ont fait ça tant de fois qu'on ne peut plus compter.*

*Elle s'arrêta le temps de renifler, de bloquer ses larmes. Moi... moi je suis tombée enceinte... Mais l'enfant a perdu l'âme, finit-elle dans un murmure. (Gal, p. 218-219)*

Même si c'est un roman, il faut rappeler que la matière utilisée pour construire l'histoire est un recueil d'entretiens, ce qui donne une valeur à la fois scientifique et dramatique à ce témoignage. Les migrants sont prisonniers de groupes pratiquant le trafic d'être humain qui considère les personnes comme des objets. Le viol est à la fois un moyen de soumission et de terreur. Atabong Balla, camerounaise, personnage de fiction est sans aucun doute le reflet de ce que de nombreuses femmes ont vécu. Les trafiquants d'être humains emprisonnent dans l'espoir de recevoir une rançon, en attente d'une vente pour travailler dans une exploitation agricole, en attente d'un passage de la

Méditerranée avec d'autres passeurs.

La prison est aussi présentée avec de nombreux détails page 208 de Coline Picaud (Document 4). À noter que cette planche a été dessinée par Coline et Télémie, un migrant guinéen. Elle précise dans les pages précédentes que la retranscription de son témoignage a été une épreuve tellement la réalité est difficile à admettre et à supporter. Télémie restera trois mois dans cette prison, sa famille n'avait pas d'argent pour payer une rançon. Il a été libéré, car la pression médiatique a obligé le gouvernement libyen d'intervenir militairement contre les trafiquants. La planche raconte l'enfermement, ce qui est le propre de la prison. Olivier Milhaud (2017) nous décrit la prison comme un lieu pour séparer une population d'une autre, ici les migrants qui ne sont pas acceptés par les populations locales, et pour punir. La planche montre les moyens pour punir sachant que ces prisons informelles, mais sans doute protégées par le pouvoir en place, utilisent la torture comme punition. La présence de pickups armés et de tanks ne doit pas passer inaperçue dans la ville de Sorman. Le droit de vie et de mort sur des personnes qui juridiquement ne sont pas reconnues est présenté comme une normalité dans un système carcéral lui-même illégal. Nous avons la présentation d'un antimonde (Milhaud & Morelle, 2006). D'ailleurs, ce concept d'antimonde pourrait être utilisé pour la majorité des étapes des parcours migratoires clandestins (Bonerandi & Richard, 2006). Les embarcations précaires utilisées par les passeurs ne sont-elles pas des antimondes, ou plus précisément des entre-deux-mondes où le pire est toujours possible.

Par ailleurs, l'idée de la prison comme frontière peut être retournée. Giulia Gelot (2023) démontre que la frontière Schengen est devenue une limite de prison que les migrants n'arrivent pas à franchir, sauf au péril de leurs vies. Forme de prison où la structure spatiale est inversée, l'enjeu est de quitter l'extérieur pour entrer dans l'intérieur. L'Union européenne va jusqu'à financer des camps gérés par les États extérieurs à l'Europe dans le cadre de politiques

dites de voisinages. L'encampement, l'emprisonnement des migrants à l'extérieur de l'Europe devient alors une nouvelle frontière, avant de tenter une expérience traversière dangereuse vers l'Europe.

### 3.2. Les frontières sociales sont criantes

Une fois à l'intérieur de l'Europe, en France à travers les différents exemples des œuvres, nous trouvons en permanence une autre frontière, celles entre des migrants perdus, parfois sans toit et toujours sans repères. C'est une frontière ou une barrière sociale entre les migrants et les autres citoyens. Qu'ils soient hébergés dans des refuges, dans des centres d'hébergement temporaires ou permanents ou tout simplement à la rue, les migrants paraissent invisibilisés de la société.

Coline Picaud, par ses remarques très personnelles (planche page 82), nous en fait une description phénoménologique où l'odeur semble un paramètre différenciateur lié aux difficultés d'accès à l'hygiène de base, à une buanderie. Elle qui travaille au quotidien avec eux sait les reconnaître. Pour autant, les migrants dans leurs interminables attentes ne sont pas nécessairement vus. Cela rappelle une publicité de la Croix-Rouge Française dans les années quatre-vingt qui parlait du mur de l'indifférence. La frontière sociale entre les migrants et les citoyens se caractérise par ce mur de l'indifférence, contrairement à la proposition de définition de la frontière sociale du Groupe Frontière (2004) où elle est nettement cartographiable, ce mur de l'indifférence à comme caractéristiques paradoxales d'être transparent, mobile en fonction des déplacements des migrants, et très souvent temporaire.

Ce qui caractérise aussi cette frontière sociale est celui du ressenti des migrants. L'extrait ci-dessous montre la honte de dire comment la société française les marginalise, ne les reconnaît pas comme être humain. Ce que dit Idrissa, personnage de fiction, est repris dans les différents témoignages (Besson). Les personnes qui aident les migrants, qui se

démènent pour offrir un accueil protecteur, ont des difficultés énormes à connaître les migrants. La peur de dire, la honte de dire, constitue une barrière essentielle des migrants. Paradoxalement, c'est sans doute aussi un cocon protecteur pour ne pas trop en dire, ne pas risquer d'être rejeté au-delà de la frontière.

*La docteure du centre aurait voulu que je dise « j'habite là » ? « J'habite sur des morceaux de bois, dans un morceau de tissu » ? Avec le vent qui gonfle, le froid qui serre, l'eau qui trempe les chaussures, la boue partout ? Jamais je ne lui aurais conté la couverture comme matelas, les bagarres pour un bout de carton ou de journal. (Gal, p. 44-45)*

Le titre choisi par Coline Picaud résume parfaitement la situation sociale des migrants : *Personne ici ne sait qui je suis*

### 3.3. La question du traitement administratif et du dublinage : encore des frontières à franchir

Faut-il parler de frontière à franchir pour le traitement administratif des migrants ? Aucune définition scientifique de la frontière en géographie n'intègre clairement une dimension administrative. Ce sont les études sur les migrations qui se sont intéressées à la question administrative (Schmoll, 2020). Pour franchir une frontière légalement, il faut bien avoir des papiers qu'une administration va délivrer. Le passeport est un document délivré par le pays d'origine, le visa est le document d'autorisation d'entrée dans un État ou un groupe d'États, Schengen en l'occurrence, délivré par le pays souhaité comme destination par le migrant. Le Consulat, représentation consulaire d'un État dans le pays d'origine, délivre ou non les visas avec une durée et un motif. La démarche pour obtenir un visa fait partie intégrante de la traversée d'une frontière. Toutefois, cela concerne les migrants en situation légale. Les études juridiques montrent que dans le cadre de l'Union européenne, le principe de l'extraterritorialité « est également consacré par des nombreux actes du droit dérivé de l'Union, comme par exemple



**Document 5**  
**La frontière Iran-Turquie**  
**Extrait de**  
**Personne ici ne sait qui je suis**  
© Coline Picaud, 2020



**Document 6**  
**L'annonce par sms d'un**  
**dublinage**  
**Extrait de**  
**Personne ici ne sait qui je suis**  
© Coline Picaud, 2020

la directive du 28 mai 2001 relative à la reconnaissance mutuelle des décisions d'éloignement des ressortissants de pays tiers » (Sauvé, 2012). Ainsi, la frontière administrative prend une épaisseur territoriale correspond aux juridictions de part et d'autre de la frontière qui peuvent concerner les migrants. La frontière administrative serait alors partout ! Plus exactement, les effets des décisions administratives dépassent les frontières internes de l'espace Schengen, ces dernières se transforment en limites de juridictions décisionnelles. L'application des décisions administratives sont transnationales dans le contexte européen.

Les témoignages qui nous concernent ici ont tous soit eu un refus d'un visa Schengen même de tourisme de 90 jours, refus qui s'applique donc à l'ensemble de l'espace Schengen, soit ils n'ont pas fait de demande sachant qu'ils n'auraient aucune chance d'obtention. Plus le pays d'origine est pauvre et/ou en guerre, moins les chances d'obtention sont importantes, ce qui est paradoxal vis-à-vis du concept d'asile du droit international.

La barrière administrative va donc s'organiser à l'intérieur de l'espace Schengen. Ce passage fait partie de la frontière pour ceux qui souhaitent une reconnaissance légale de leur présence en Europe. Pour certains, la clandestinité sur la longue durée est une façon de rester dans un entre-deux de la frontière.

La majorité des migrants ont un premier contact administratif, notamment ceux qui traversent la Méditerranée sur des embarcations. Ce premier contact devient leur « référence Dublin », même s'il poursuit la migration vers un autre membre de l'espace Schengen, c'est le premier pays qui est responsable du traitement administratif. L'extrait de la planche page 103 montre bien le mécanisme de renvoi des demandeurs d'asile. Mamoudou prévient Coline Picaud par sms qu'il a été renvoyé en Espagne, le premier pays où il a été enregistré administrativement.

Ainsi, les membres de l'espace Schengen, en plus de militariser leurs frontières internes, dépensent des sommes importantes à se renvoyer des migrants, le plus souvent par avion. Stéphanie Besson nous relate ainsi un exemple d'un vol d'avion pour deux migrants entre Grenoble et Turin, une aberration économique.

*Et les jeunes accueillis ont presque tous été dublinés. C'est terrible. (Besson, p. 69)*

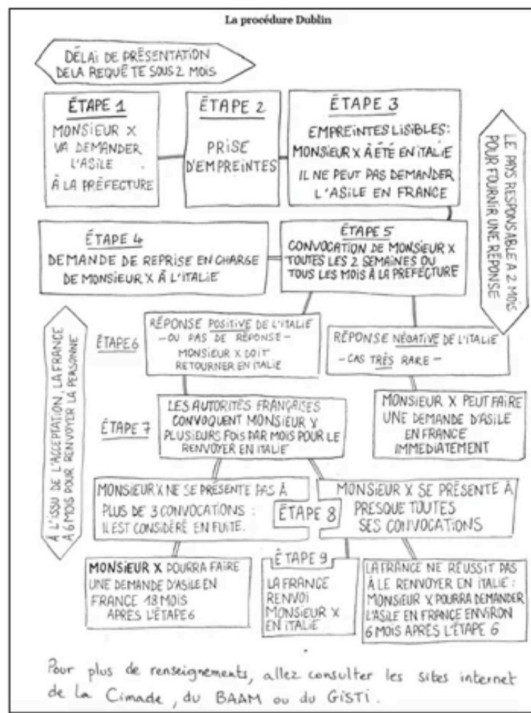
Coline Picaud propose une schématisation dans son ouvrage de la procédure Dublin (accord signé en Irlande entre les pays membres) page 233 correspondant à la partie annexe du livre (**Document 7**). Nous n'allons pas ici décrire la procédure qui n'est pas le propos de l'article, le schéma permet de comprendre la complexité du parcours, ce qui explique les délais administratifs pendant lesquels les migrants n'ont pas le droit de travailler, et d'expliciter l'idée d'entre-deux temporels de la frontière. Cette dernière se traverse dans l'espace, mais aussi dans le temps qui peut être très long et ne garantit en rien une stabilité pour le demandeur. Paradoxalement une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF) délivré par un tribunal français ne se traduira pas nécessairement par une expulsion, cela dépendra des relations diplomatiques entre la France et le pays d'origine.

L'idée ici est bien d'intégrer l'étape administrative de la migration dans les épreuves liées à la traversée de la frontière. La frontière existe par le droit, et c'est bien la reconnaissance du passage de la frontière par les juridictions administratives qui officialise le passage.

### **3.4. La dernière frontière, celle de la confiance**

Les trois supports littéraires ont un dernier point commun. Les accueillants peinent à créer un lien de confiance.

*La solitude, le déracinement, les souffrances psychologiques et physiques, être loin des siens, tout remonte à la surface. (Besson, p. 74)*



**Document 7**  
**La procédure Dublin schématisée**  
 par Coline Picaud (annexe de l'ouvrage)  
 Extrait de  
 Personne ici ne sait qui je suis  
 © Coline Picaud, 2020

**Document 8**  
**La confiance de Maha venue d'Iran**  
 Extrait de  
 Personne ici ne sait qui je suis  
 © Coline Picaud, 2020



Plus précisément, leurs expériences violentes de migrants les rendent méfiants vis-à-vis des habitants et des représentants de l'État, même si tout accueil est un geste positif pour eux. Les premiers contacts peuvent même être une position de fuite, être en contact n'est-ce pas un risque d'être livré à la police ? Les témoignages des aidants vis-à-vis des bénéficiaires convergent, la confiance se crée par petits pas, des sourires, des touchés, des mots où l'intonation compte beaucoup. La confiance est une construction sociale longue et toujours fragile. Cette confiance peut aboutir à des échanges qui touchent à l'intime. Ainsi, la planche de Corine Picaud montre jusqu'où cette confiance peut aller, en quelques mots, Maha venu de Syrie explique pourquoi elle a fui. La guerre en Syrie et la mort de son père, victime de la guerre ; elle a fui, car elle était en insécurité chez elle. (Document 8)

Le droit d'asile paraît une évidence, sans doute pas dans l'entre-deux de la frontière administrative, car il y a peu de chances qu'elle se confie de cette manière en quelques minutes au moment de l'entretien en commission de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA). D'autant que les témoignages démontrent que les membres de l'OFPRA sont plus dans la méfiance que la confiance, aggravant cette frontière difficile à franchir. Ce n'est pas la dernière, au contraire la question de la confiance est permanente dans le parcours migratoire, elle est souvent déçue par les passeurs, les profiteurs et la brutalité des forces de l'ordre.

Une fois de plus l'extensivité de la traversée de la ou les frontières dans le temps se pose. Peut-être que la frontière est réellement franchie au moment où les habitants, les voisins et l'entourage savent qui il/elle est, en échos à Personne ici ne sait qui je suis.

*Se retrouver face à la police, être interpellé, suivi par des hommes en armes... Et ces véhicules qui tournent en ville... Des centaines de gendarmes logés, nourris, blanchis depuis des mois, des années, dans*

*des structures hôtelières de la vallée de Serre-Chevalier. Militarisation, état de guerre. Que veut-on sécuriser ? Quel est le danger ? On traque des personnes sans défense pour délit de faciès. On accuse ceux qui tendent la main d'être délinquants. Nous devenons tous vulnérables, car le droit n'est plus.* (Besson, p. 137)

Cette question de la confiance touche particulièrement les aidants qui sont aussi remis en cause en tant que citoyens. Au contact des migrants, ils ne comprennent plus le rôle de l'État sur un territoire. Les forces de l'ordre ne protègent plus, elles font peur et agressent. Les citoyens-aidants se retrouvent au tribunal, car ils ont osé aider. Nous assistons dans les trois œuvres à la criminalisation des aidants. Est-ce une nouvelle frontière ? Plutôt une fissuration du tissu sociale, non parce que les migrants sont présents, mais parce que les forces de l'ordre et la justice ne sont plus en cohérence avec les besoins du territoire.

## Conclusion

L'apport des trois ouvrages, avec des genres littéraires très différents, est le recueil de nombreux témoignages précis et sensibles. Les démarches sont celles de la recherche, collectés des données et les vérifier, puis communiquer.

La préface de *Trouver refuge* a été rédigée par Edwy Plenel, journaliste et cofondateur de Médiapart. Les quelques pages mettent le doigt sur le problème central. Les migrants ne sont pas le problème, les causes de leurs départs voire de leurs fuites sont légitimes, et les pays d'arrivées ne pourraient pas fonctionner sans l'apport d'une main-d'œuvre étrangère. Par contre la façon d'accueillir pose problème, il y a concrètement une crise de l'accueil et de l'hospitalité. Il y a les moyens pour militariser des frontières, mais pas pour structurer l'accueil par des prises en charge de descentes et l'accompagnement administratif. Le problème est sans doute à la source, les politiques consulaires ne sont-elles pas la cause de ses départs désespérés pour

des parcours migratoires à haut risque ? Pour les migrations économiques, des formations dans les pays d'origine ne permettraient-elles pas d'accueillir des habitants pleinement conscients de leurs choix migratoires ? Les questions sont ouvertes et les réponses complexes.

Les trois ouvrages révèlent de la maltraitance institutionnalisée vis-à-vis des migrants

Sur le plan plus théorique, les concepts de frontière et de proximité sont véritablement interrogés.

La frontière, dans une logique de rebordering ciblé sur un type de flux, les migrants sans visa en règle, voit sa définition interrogée. Les migrants sont une des facettes de la frontière mobile (Amilhat-Szary, Giraut, 2015), l'étude montre que cette mobilité n'est pas simplement spatiale, elle est clairement spatio-temporelle dans le sens où les migrants se retrouvent pour un temps, parfois indéterminé, dans l'entre deux non pas seulement de la frontière, mais d'un enchevêtrement de frontières. Dans cet entre-deux, la frontière géopolitique peut être traversée plusieurs fois entre les tentatives de passages et la question du dublinage. Le passage commence avec la décision de quitter des territoires où l'individu est en danger, et se termine avec l'obtention d'une reconnaissance officielle sur le territoire d'accueil. De fait, certaines personnes ne sortiront pas de l'enchevêtrement, il reste au milieu du gué de la frontière. Cela renvoie, sous une autre forme, à la question des apatrides. L'approche de la frontière par une logique spatio-temporelle pourrait se confondre avec la notion de parcours migratoire. Les concepts ne peuvent se substituer, ils se complètent, car la frontière devient un élément du parcours migratoire qui est par définition complexe et propre à chaque individu.

La question de l'accueil est liée à celle de la proximité. La proposition de proximité (Lebrun, 2024) est un outil qui permet de comprendre que l'accueil est une possibilité. C'est l'expérience de la proximité qui permet d'avoir des

possibilités pour que les migrants soient accueillis. L'exemple du Briançonnais et de la vallée de la Névache est édifiant. Face aux flux de migrants, visibles sur le territoire, plusieurs attitudes sont possibles : l'indifférence, la lâcheté par la dénonciation, et l'accueil. Un groupe important d'habitants a choisi l'accueil dans ce cadre où la proximité des migrants était réelle. L'accueil ne peut se faire que dans un contexte de proximité. Il faut pour cela des réponses concrètes de la société civile lorsque les pouvoirs publics font le choix du rebordering en militarisant la frontière. Cette situation a mis en difficulté des élus locaux, entre obligations de mandats et soutiens auprès des associations d'aides aux migrants.

Pour autant, l'indifférence notamment dans les plus grandes villes l'emporte très souvent, la proximité est noyée dans l'anonymat urbain. ■

### **Les trois œuvres de références :**

- Besson S., 2020, *Trouver refuge. Histoires vécues par-delà les frontières*, Grenoble, Glénat, 310 p.
- Gal M. et Tcholeiy, 2023, *Des vies orageuses*, Grenoble, Le monde à l'envers, 235 p.
- Picaud C., 2020, *Personne ici ne sait qui je suis*, Grenoble, Le monde à l'envers, 268 p.

### **Références bibliographiques :**

- Amilhat-Szary A.-L., 2015, *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui ?*, Presses Universitaires de France, 160 p.
- Amilhat-Szary A.-L., Giraud F. (Eds.), 2015, *Borderities: The Politics of Contemporary Mobile Borders. In Borderities and the Politics of Contemporary Mobile Borders*, Basingstoke: Palgrave Macmillan, p. 1-19
- Andreas P., Bierstecker Th. J. (éds.), 2003, *The Rebordering of North America*, New York, Londres, Routledge, 186 p.
- Bachelier S., 2024, *La frontière in/visible. Contrôle migratoire et rapports de visibilité dans les espaces touristiques alpins à la frontière franco-italienne, du XIXe siècle à nos jours*, Thèse, Université Grenoble Alpes, 788 p.
- Bonerandi E. & Richard X., 2006, « L'antimonde de la demande d'asile », *Géographie et cultures*, 57, p. 29-48
- Del Biaggio C., Giannetto L. & Camille Noûs, 2020, « Réfugiées et montagne », *Revue de Géographie Alpine*, 108-2
- Foucher M., 1988, *Fronts et frontières*, Paris, Fayard, 527 p.
- Gelot G., 2023, *Quand la frontière devient prison*, éd. Croquant, 230 p.
- Giliberti L., 2018, « La militarisation de la frontière franco-italienne et le réseau de solidarité avec les migrant.e.s et montagne », revue *Mouvements*, n°93, p. 149-155
- Groupe Frontière (Christiane Arbaret-Schulz, Antoine Beyer, Jean-Luc Piermay, Bernard Reitel, Catherine Selimanovski, Christophe Sohn & Patricia Zander), 2004, « La frontière, un objet spatial en mutation », *EspacesTemps.net*, Textuel, 29.10
- Harvey D., 2005, *The New Imperialism*, Nouvelle édition, Oxford, 288 p.
- Lebrun N., 2024, « De la proximité en tant que ressource territoriale à la proximité en tant qu'actif territorial. Pour une société hyperproxible dans un monde en transitions », *GéoProximitéS*, 4, 14 p.
- Milhaud O., 2017, *Séparer et punir. Une géographie des prisons françaises*, Paris, CNRS éditions, 320 p.
- Milhaud O., Morelle M., 2006, « La prison entre monde et antimonde », *Géographie et cultures*, « Antimondes. Espaces en marge, espaces invisibles », 57, pp.9-28. halshs-00402664
- Sauvé J.-M., 2012, *La territorialité du droit*, Conseil d'État, Discours, 22 mai.
- Schmoll Camille, 2020, *Les damnées de la mer. Femmes et frontières en Méditerranée*, La Découverte, 252 p.
- Sutton K., 2013, « Les Nouvelles Traversées Alpines, la Traversée échouée ? », *EspacesTemps.net*, Traverses, 06.11
- Van Houtoum H., 2005, « The Geopolitics of Borders and Boundaries », *Geopolitics*, vol. 10, issue 4, p. 672-679.
- Van Houtoum H., Van Naerssen T., « 2002, Bordering, Ordering and Othering », *Tijdschrift voor economische en sociale geografie*, 93(2), p. 125-136.

**Pour citer cet article :**

MOULLE François, « La littérature, un moyen de comprendre la transformation spatio-temporelle de la frontière par les flux migratoire. L'exemple de la frontière franco-italienne », 6 | 2026 - *Fictions et spatialités*, GéoProximitéS, URL : <https://geoproximites.fr/ark:/84480/2026/04/14/fs-2/>



**CC BY-NC-SA 4.0 DEED**

Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les  
Mêmes Conditions 4.0 International